

**Association Vivre en Tarentaise**

**Le villard d'amont**

**776 route des villards 73210 Landry**

**Association agréée pour la protection de la nature.**

**Déposition relative au projet de microcentrale hydroélectrique**

**sur le ruisseau des Moulins en haute Tarentaise.**

**Le 7 mai 2024**

L'association Vivre en Tarentaise s'interroge sur l'intérêt de participer aux enquêtes publiques concernant les projets de microcentrales en Tarentaise. En effet quels que soient les dossiers incomplets ou non avec des arguments parfois contestables un arrêté finit pratiquement toujours par être rédigé en faveur de l'aménageur et avec le débit réservé demandé par ce dernier. Qui peut penser que la vie aquatique sera la même lorsque le cours d'eau verra son débit réduit au dixième du module annuel ? Qui peut admettre que l'humidité du versant concerné ne sera pas atteinte par la mise en tuyau de cette eau ? Oui il faut développer la production d'énergies renouvelables en France et ailleurs. Mais la Tarentaise est sans doute le secteur de France le plus équipé dans ce domaine. La centrale de Malgovert qui turbine les eaux du lac du Chevril a une puissance de 400MW alors que la microcentrale projetée produirait une puissance de 1.3 MW. La centrale de Malgovert a été installée il y a plus de 60 ans et depuis le rendement des turbines et des alternateurs a fait de gros progrès. Plusieurs gros aménagements d'EDF ont déjà fait l'objet d'améliorations en termes de rendement, mais ce n'est pas encore le cas en haute Tarentaise alors que cela devrait être prioritaire. Un gain de seulement 5% permettrait de gagner 20MW sur la production sans porter atteinte à la biodiversité des derniers cours d'eau abritant des espèces patrimoniales comme c'est le cas dans le projet du torrent des Moulins.

Nous avons malgré tout pris le temps de consulter le dossier et il apparaît comme souvent que le débit réservé envisagé (Autour de 70 l/s) est inférieur au débit d'étiage qui est de 110 l/s....Cela nous paraît inacceptable pour un torrent qui abrite une souche de poisson autochtone. On peut craindre une réaction en chaîne de baisse de la biodiversité locale. L'avis de l'OFB est très éclairant à ce sujet !: « La modification du régime hydrologique est de nature à dégrader les capacités d'essaimage du réservoir biologique par plusieurs phénomènes cumulatifs : Réduction de la fréquence et de l'intensité des coups d'eau nécessaires à la dérive des invertébrés et à la dévalaison de poissons susceptibles d'alimenter la partie amont de chaque diffluence ; Réduction de la production d'invertébrés liée à la réduction des surfaces en eau et à la vitesse de dérive des éléments organiques dont ceux-ci se nourrissent, ceci avec des conséquences sur 1) la ressource alimentaire pour les poissons, oiseaux, chiroptères, amphibiens, micromammifères, ... et 2) la qualité des eaux (moindre capacité d'autoépuration dans un contexte de baisse des débits estivaux et de concentration des polluants, lié au changement climatique) ; Réduction des périodes favorables au déplacement des espèces, notamment des poissons, par la baisse de fréquence des débits supérieurs aux débits d'étiage. Ces périodes d'eaux moyennes sont favorables à des hauteurs d'eau suffisantes pour franchir en montaison des petites chutes naturelles. Elles permettent les déplacements nécessaires à la répartition optimale des individus aux différents stades de vie (reproduction, croissance, abri) et donc au bon fonctionnement du réservoir biologique. »

Certes la montaison des poissons dans le tronçon que l'on envisage d'aménager est impossible mais la dévalaison permet la présence de truites à tous les étages du torrent. On peut s'interroger sur la capacité des truites à survivre lors d'une telle dévalaison en l'absence d'un débit suffisant. Il est fort probable qu'à l'avenir les poissons ne survivront pas et se tueront en tombant sur des pierres. D'autre part différents canaux d'irrigation sont alimentés par le torrent des Moulins. Ils permettent via le transport d'eau le maintien de la biodiversité sur ce versant relativement sauvage....Qu'en sera-t-il à l'avenir ??

Il est envisagé de restituer l'eau turbinée en aval du point où le ruisseau se divise en deux bras qui sont tous les deux classés en réservoir biologique. Sur chacun d'entre eux il y aura 80m de linéaire qui verront le débit nettement affecté. Cela nous paraît inacceptable alors qu'il est probable que ce point de restitution a été choisi faute de maîtrise foncière des parcelles en amont... Nous suggérons que la société GEG et les communes partenaires recherchent un point d'entente avec les propriétaires concernés afin d'éviter toute dégradation à ce réservoir biologique !

Le point de captage est envisagé un peu en aval du chemin reliant le Grioteray aux Jacquets. Comment savoir si en cas de crue le système de captage n'aggraverait pas les risques d'embacles ? Que se passera-t-il lors des crues torrentielles ? La question n'est pas tranchée semble-t-il..

Sur le tracé de la tranchée on trouve un grand nombre de plantes protégées : plus de 3000 touffes de fétuque du Valais ! Le paysage sera évidemment affecté par la création de cette ligne continue dans un versant sauvage et naturel. Les habitants de Villaroger ou les promeneurs des Arcs apprécieront.

**En conclusion** l'association Vivre en Tarentaise émet un avis négatif au sujet du projet présenté. Elle demande que le débit réservé ne soit pas inférieur au débit d'étiage. Elle souhaite vivement que le point de restitution de l'eau en aval soit remonté au-dessus de la confluence des deux bras alimentant l'Isère. Enfin compte tenu des aléas liés au changement climatique il apparaît déraisonnable d'accorder une autorisation de fonctionnement pour 40 ans. Comme il est envisagé de suivre le débit de la surverse durant 5 ans pour avoir une idée précise du débit effectif restant dans le cours d'eau, il serait logique de réduire l'autorisation de fonctionnement à 20 ans.

Au nom de l'association le président Alain Machet

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Machet', written in a cursive style.